



Schumacher Jean-Daniel

Vaccination contre la SARS-CoV-2 dans le Canton de Fribourg. Quelle accélération prévue ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

18.01.21

DSAS

Dépôt

La vaccination contre le coronavirus s'effectue avec des cadences différentes dans notre pays. Si le plan de vaccination est identique dans toutes les régions, certains cantons ont été plus efficaces et ont utilisé rapidement le stock de vaccins mis à leur disposition. D'autres plus lents n'ont pas pu faire administrer les doses fournies, principalement en raison de difficultés logistiques. Devant cette situation, la Confédération déclara ce vendredi 15 janvier 2021 ne vouloir mettre à disposition des cantons que les doses de vaccins qu'ils sont capables d'administrer, favorisant les cantons rapides, pénalisant ainsi les cantons plus lents. Les cantons du Tessin, des Grisons, de Neuchâtel et de Nidwald seraient les cantons les plus efficaces en la matière. Le canton de Fribourg qui a été parmi les tout premiers à débiter la vaccination en décembre déjà semble avoir perdu son avance puisqu'il ne figure pas dans le peloton de tête.

La population du canton de Fribourg doit-elle s'inquiéter ?

La Confédération a fourni aux cantons une somme de doses équivalentes à 22 000. Combien le canton de Fribourg en a-t-il reçues ? Quel a été le rythme journalier de vaccinations en regard avec d'autres cantons ? Tous les vaccins ont-ils été utilisés ? A combien se monte le nombre de vaccins qui n'auraient pas pu être appliqués dans le temps prévu ?

La Confédération a mis à disposition ces derniers jours le vaccin Moderna dont la logistique propre au produit est plus simple que celle du produit BioNTech/Pfizer. Les cabinets médicaux croulent sous les demandes de vaccinations. Ces demandes émanent presque essentiellement de patients âgés et/ou à risque, très souvent peu familiarisés avec les outils informatiques et auxquels il faut expliquer les raisons pour lesquelles ils ne peuvent être vaccinés dans le cabinet de leur médecin traitant. Cet automne, lors de la campagne de dépistage, la lenteur d'exécution et de déclaration des résultats du dépistage a présenté un caractère dissuasif pour de nombreuses personnes. Le canton figura à ce moment au Panthéon des contaminations en Europe. Le canton restera-t-il malgré tout sur l'option d'une vaccination centralisée ?

Les médecins de famille connaissent bien leurs patients vulnérables, ils en possèdent les données administratives, ils sont à même de juger les risques propres à chacun d'eux. Les médecins organisent chaque année des journées de vaccination dans leurs cabinets ou dans les écoles lorsqu'ils endossent la tâche de médecin scolaire. Quand seront-ils engagés ? En même-temps les centres de vaccinations manquent de personnel qualifié, alors que les médecins de famille, professionnels dans le domaine, sont écartés.

Le temps passe et compte. Le marasme tant au niveau social, culturel, économique dure. Il est temps d'en sortir rapidement. La vaccination en est une porte. Comment le Conseil d'Etat pense-t-il accélérer sa cadence de vaccination ?

—